

GUISE-LAMOTTE (*Cotta, Cota, Cuisia, Cotia*), dans le vallon de Vandy, entre *Berneuil* au nord, *Couloisy, Croutoy* à l'est, *Saint-Etienne, Pierrefonds* au sud, *Vieuxmoulin* (canton de Compiègne) et *Trosly-Breuil* à l'ouest.

Le territoire, fort accidenté, d'un aspect sauvage et pittoresque, est traversé dans toute sa longueur par la vallée de Vandy; il s'étend à l'est sur le coteau du *Groc*, et à l'ouest sur les collines qui bordent la forêt de Compiègne; cette forêt couvre la section dite de la *Gorge-du-Han*, la commune s'arrêtant aux routes de Guise, du mont *Saint-Marc* et de la *Mariolle*. Les deux cinquièmes du pays sont boisés.

Le chef-lieu, placé dans la partie moyenne de la vallée, comprend une longue rue sinucuse, dirigée selon le cours de l'eau, et une deuxième rue perpendiculaire à celle-ci, s'élevant vers la montagne des Usages. Ces rues reposent sur un sol sablonneux; le village, bien construit, a l'aspect d'un bourg.

Ce lieu n'est pas l'ancienne maison royale de Guise qui était située, comme on sait, à *Saint-Jean-aux-bois* dans la forêt de Compiègne. On n'explique pas comment deux villages aussi rapprochés portaient à la fois la même dénomination. Mais il paraît que celui-ci était une dépendance de la maison royale et un rendez-vous de chasse que les rois laissèrent à une famille de gentilshommes, descendant des juges ou gouverneurs de *St.-Jean*.

Jean de Guise possédait en 1338 cette terre, dont le château tombait en ruine.

A sa mort arrivée en 1388, elle fut partagée entre ses trois enfants; *Enguerrand l'aîné* garda le château, la moitié du domaine, avec tous les droits honorifiques et utiles. Le puîné *Adam* reçut la seigneurie de *Lamotte* et le mont de Guise; sa sœur *Marie* eut *Genancourt* avec le *Val-des-Bruyères* et les bois, formant aujourd'hui l'écart de *La Chenoye*.

Féry fils d'*Enguerrand* et héritier de *Marie*, céda en 1399, au duc de Valois, la part de sa tante, dont le prince fit présent le vingt-un septembre 1400 aux *Célestins* de *St.-Pierre en Chastres*.

La branche aînée des seigneurs de Guise s'éteignit en 1445, et le domaine vint à *Louis de la Brumière*, seigneur de *Breuil*.

domaine vint à Louis de la Brumière , seigneur de *Breuil*.

En 1530 , Nicolas de Rony seigneur de Gandelus , acheta de Jean de la Brumière son oncle les seigneuries réunies de *Cuise* et de *Breuil* , et céda le neuf avril 1539 la première à Gui de Belloy qui la revendit le trente juillet de la même année à François de Montmorency.

Celui-ci reconnut , par transaction du sept avril 1545 , aux habitans de *Cuise* et de *Breuil* , un droit de pâturage sur les pâtis , bruyères et marais de la seigneurie.

Marguerite de Ventadour , veuve de Henri de Montmorency , vendit en 1610 tous ses droits sur ces terres à Gilles Charmolue de Compiègne.

Cuise vint en 1670 à Nicolas Pasquier , gendre de Charmolue , et en 1691 à messire Joseph Leféron , maître des eaux et forêts de Compiègne.

Les descendans de ce dernier ont encore le domaine de *Cuise*.

L'emplacement de l'ancien château renferme de nombreux débris et des médailles romaines.

Les seigneurs de *Cuise* possédaient une partie de la forêt de Compiègne , que le roi Jean leur retira pour cause de félonie.

Ce lieu relevait du comté d'*Offémont*.

Le village fut brûlé dans la Jacquerie de Beauvaisis.

La cure , dédiée à saint Martin , était conférée par le chapitre cathédral de Soissons , auquel l'évêque Manassès la donna vers 1168.

C'est aujourd'hui une simple succursale.

L'église isolée sur un tertre , à l'extrémité du village , est une construction en pierre d'appareil , cruciforme , à chœur carré , à clocher central , à nef accompagnée de latéraux bas et étroits.

Le portail est formé d'une grande arcade ogive , ornée de tores et de quatre colonnes latérales à chapiteaux symétriques ; à côté et au-dessus sont pratiquées cinq fenêtres simples , étroites , en plein-cintre ; des fenêtres semblables éclairent la nef qui porte une corniche de feuilles recourbées. Le latéral nord a des jours pareils , tandis que celui du sud date du seizième siècle.

Le chœur est pourvu d'une fausse porte romane sous un fronton , et de fenêtres à plein-cintre ornées de feuilles. Les chapiteaux de la porte ont des figures monstrueuses , ainsi que la corniche qui est fort curieuse par la barbarie de son exécution. Les transepts sont dans le même style.

Le clocher est percé sur chaque face de trois fenêtres simples sans ornemens, imitant les arcades romanes.

Les arcades intérieures du chœur et des transepts sont pourvues de moulures nombreuses, retombant sur de longues colonnes dont les chapiteaux portent des feuilles et des monstres. Les fenêtres sont garnies de colonnettes; il y a des arcades romanes simulées sur les parois des transepts.

La nef et les latéraux ont été remaniés.

Le sol du chœur est élevé de trois marches au-dessus de la nef, disposition qui indique peut-être la présence d'une crypte aujourd'hui inconnue.

Cette église intéressante comme monument historique appartient à l'époque de la transition.

On voit à un quart de lieue au nord de *Cuise*, sur la colline du *Croc*, en face de *Couloisy*, une enceinte formant un parallélogramme de trente-un mètres sur vingt-huit, à bords limités par des rochers fichés en terre ou superposés; ce sont des blocs de calcaire grossier qui se trouvent là dans leur gisement naturel, mais dont la plus grande partie a été évidemment remuée de main d'hommes. Cette muraille grossière a environ deux mètres de largeur. L'espace intermédiaire est nu. Il serait difficile de ne pas reconnaître un monument de l'époque celtique; on le désigne sous le nom de *parc aux loups*; on y a recueilli des casses-têtes en silex, sorte d'armes assez répandue, d'ailleurs, autour de *Cuise*.

La commune a de nombreux hameaux ou écarts dont suit l'énumération en allant du nord au sud :

1.° *Le Port*, comprenant une dizaine de feux au bord de l'Aisne;

2.° *Lamotte*, fort de cinquante maisons sur la route royale de Rouen à Reims;

Il y avait autrefois une chapelle dédiée à la Trinité, tout près de la route; elle était démolie avant la révolution;

3.° *Le Pont-Chevallier*, écart de quelques feux avec un moulin, au sud de *Lamotte*;

4.° *La Maison-blanche*, ayant trois feux, à droite du rû de Vandy entre le *Pont-Chevallier* et *Cuise*;

5.° *La rue Domaine*, autre écart avec un moulin, à gauche du rû de Vandy et à l'est de *Cuise*;

6.° *Le Parisis*, hameau de huit maisons, au sud de l'église, très-près du chef lieu;

7.° *La Montagne*, écart de sept maisons espacées entr'elles, au sud-ouest de *Cuise*, dans une gorge de la colline des Usages ;

8.° *Le Mesnil*, composé d'une rue tortueuse de trente maisons, dans la vallée au sud de *Cuise* à gauche du rû de Vandy ;

9.° *Genancourt*, comprenant quinze maisons et un moulin, très-près du *Mesnil* ; son territoire forme prolongement dans celui de *Saint-Etienne*. Un étang voisin appartenait à la maison religieuse de Saint-Pierre en Chastres. Une partie du hameau dépend de *Saint-Etienne*. Un grand nombre de maisons étaient usagères de la forêt de Compiègne ;

10.° *La Maison-bleue* ou *la Chenoye*, ancien fief appartenant aux célestins de Saint-Pierre en Chastres ; elle est isolée au sud-ouest de *Cuise*, sur la sommité d'une bifurcation du mont-Fermeil,

11.° *Neuffontaine*, sur la limite sud du territoire, au sud-ouest de *La Chenoye* dans une gorge de la montagne de *Saint-Etienne*.

Ce lieu a pris son nom des neuf sources qui se montrent aux environs ; c'est un ancien hermitage qui avait en 1789 le titre de prieuré et qui était alors possédé par les curés de Venette. On y voit les débris d'un édifice religieux portant la date de 1634.

12.° *La Gorge-du-Han*. On appelle ainsi quatre maisons isolées, à l'ouest de *Cuise*, sur le revers de la montagne des Usages qui descend dans la forêt de Compiègne.

Non loin de là est un vaste souterrain connu sous le nom de *trou à l'argent* ; c'est une ancienne carrière, de laquelle on a retiré plusieurs fois des monnaies du moyen-âge.

La route royale de Rouen à Reims passe, comme on l'a dit, au hameau de *Lamotte*, qu'elle traverse de l'ouest à l'est.

Il y a au *Pont de Lamotte* un bac qui correspond à *Berneuil*.

Les propriétés communales comprennent un jeu d'arc, trente-quatre hectares de marais indivis avec *Breuil*, et cinquante-cinq hectares de friches.

Le cimetière clos de murs et de haies vives, entoure l'église.

On trouve dans l'étendue du pays, sept moulins hydrauliques dont deux à blé, quatre à blé et à huile, un à huile seulement, des carrières, une tuilerie ; on y fabrique beaucoup de toiles.

Le territoire est morcellé, et la population très-laborieuse.

Contenance : Terres labourables, 420 h. 87,33. — Jardins potagers, 15 h. 13,35. — Bois, 409 h. 23,76. — Vergers et pépinières, 0 h. 19,30. — Oseraies et aunaies, 1 h. 70,59. — Friches, 100 h. 91,82. — Prés, 28 h. 96,03. — Eaux, 4 h. 77,75. —

Places , routes , chemins , 14 h. 55,40. — Propriétés bâties , 8 h. 55,70. — Total : 1,004 hect. 71,03.

Distance d'*Attichy* , 6 kil. — De Compiègne , 1 myr. 6 kil. — De Beauvais , 9 myr. 1 kil. — Marchés , *Attichy* , Compiègne , Vic-sur-Aisne , Villers-Cotterets , *Pierrefonds*. — Bureau de poste , *Couloisy*. — Population , 1053. — Nombre de maisons , 265. — Revenus communaux , 306 fr.